MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

CONDITIONS D'ACCÈS

- Moins de 35 ans
- BAC +5
- Nationalité française
- En règle avec la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Bonne condition physique
- Casier judiciaire vierge

Les limites d'âge et les conditions de diplôme peuvent faire l'objet de dérogations.

+ d'infos sur
devenirpolicier.fr

Parce que la réussite ne dépend pas des ressources, optez pour les classes préparatoires intégrées (CPI)

- 20 places par an
- Soutien pédagogique renforcé
- Appui financier
- Internat gratuit

Sous condition de ressources

+ d'infos sur
devenirpolicier.fr

LES ÉPREUVES DU CONCOURS

LES ÉPREUVES ÉCRITES

- **Dissertation sur un sujet d'ordre général**
- **Résolution d'un cas pratique**
- **QCM ou à réponses courtes sur les connaissances générales**
- **Deux compositions portant sur le :**
  - droit administratif général et/ou les libertés publiques et/ou le droit de l'Union européenne ;
  - droit pénal général et/ou la procédure pénale.
- **Épreuve portant sur le droit et/ou la procédure pénale**

LES ÉPREUVES SPORTIVES

- **Parcours d'habileté motrice (PHM)**
- **Test d'endurance cardio-respiratoire (TECR)**

LES ÉPREUVES ORALES

- **Tests psychotechniques** ***(écrits)***
  Évaluer votre profil psychologique et votre capacité à travailler en groupe.
- **Mise en situation individuelle**
  Évaluer vos compétences managériales et sociales, votre discernement et votre sens des valeurs.
- **Mise en situation collective**
  Évaluer votre capacité à répondre à une problématique avec toute une équipe.
- **Entretien avec le jury**
  Évaluer vos qualités de réflexion et vos connaissances, ainsi que votre aptitude et votre motivation à exercer l'emploi postulé.
- **Épreuve orale de langue**
  Converser en langue étrangère : allemand, anglais, espagnol ou italien.

FORMATION

Après la réussite du concours
Formation initiale obligatoire de 22 mois, alternant périodes à l'École nationale supérieure de la police (ENSP) et stages de terrain.

Tout au long de la carrière du policier
Formation continue permettant d'accéder à des fonctions supérieures.

MISSIONS

Diriger un service

- Assurer la direction d'un service, son organisation et la gestion des ressources (financières, humaines et matérielles).
- Déterminer les actions à mener pour atteindre les objectifs définis par le ministre.
- Coopérer avec les autorités locales (communales et départementales) en matière de sécurité.
- Représenter l'institution auprès des instances officielles.
- Exercer les attributions de magistrat (notamment officier du ministère public).
- Exercer la fonction d'officier de police judiciaire.

CARRIÈRE

Accéder à plus de responsabilités tout au long de votre carrière

COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE POLICE
COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE DE POLICE
COMMISSAIRE DE POLICE
ÉLÈVE COMMISSAIRE (22 mois)

Accès aux emplois à hautes fonctions de la police (contrôleur et inspecteur généraux)

RÉMUNÉRATION

Net/mois en Île-de-France en 2020

- Dés l'entrée en formation (hébergement gratuit) : **1 534 €**
- Début de carrière : **3 164 €**
- Fin de carrière : **7 826 €**

REJOIGNEZ LA POLICE NATIONALE !

CONTACT

CLASSES PRÉPARATOIRES INTÉGRÉES (CPI) COMMISSAIRE

site de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

École Nationale Supérieure de la Police
9, rue Carnot - 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Tél. : 04 72 53 18 50 - Fax. : 04 72 53 19 00
Courriel : ensp-cpi@interieur.gouv.fr

+ d'infos sur

devenirpolicier.fr

0800 22 0800 Service & appel gratuits

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE